



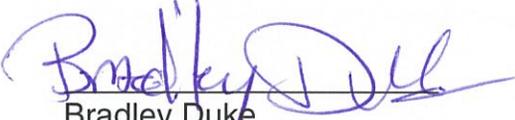
**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT SAINT-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANICET**

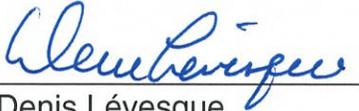
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Denis Lévesque, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Anicet, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement 310-27 au bureau de l'Hôtel de Ville et à la maison des organismes, en date du 6 juin 2023.

Tel que prévu au règlement 533 adopté le 18 septembre 2020 par le conseil municipal, je, Denis Lévesque, directeur général et greffier-trésorier, de la Municipalité de Saint-Anicet, certifie par la présente que j'ai affiché le présent avis public concernant le règlement numéro 310-27 sur le site Internet de la Municipalité de Saint-Anicet.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 6e jour du mois de juin 2023.


Bradley Duke
Maire suppléant


Denis Lévesque
Directeur général et
Greffier-trésorier